

Initiatives parlementaires

naient que cet organisme ne respectait pas l'environnement et que, selon eux, il allait causer du tort au milieu.

J'ai essayé de comprendre. Pourquoi un organisme comme celui-là voudrait-il nuire à l'environnement? Il y a eu un examen environnemental auquel j'ai participé parce que j'appuie la plupart des projets de Canards illimités. Il est incontestable que cet organisme a fait quelques erreurs en transformant certains habitats, ce qui a créé de nouveaux problèmes, mais je pense que dans l'ensemble, il a une fiche remarquable. Pourtant, à moins que la loi ne soit modifiée au Manitoba, il restera possible à une infime minorité seulement deux ou trois personnes dans certains cas, de mettre un frein à un projet qui, à mon sens, n'a que des avantages.

Nous devons nous demander si nous pouvons continuer d'adopter le genre de règles qui donnent lieu à de telles situations. A mon avis, il doit y avoir une limite. Je crois que nous sommes allés trop loin en adoptant des lois qui permettent de faire obstacle à une façon que je trouve très sensée d'aborder un projet.

Je ne m'éloignerai pas plus du sujet du débat parce que je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point. Nous sommes ici pour promulguer des lois. C'est pour cela que nous avons été élus. C'est notre seule véritable fonction. Nous sommes des législateurs. Nous faisons des lois. Mais je pense souvent que nous en faisons beaucoup trop. Il arrive parfois que tout le fonctionnement de notre pays en soit troublé. Si j'ai des critiques à formuler sur ce projet de loi, c'est qu'il ne fait peut-être qu'ajouter une loi de plus. J'espère que ce n'est pas le cas, mais je pense que nous avons peut-être assez de règles et de règlements, si nous nous donnons la peine de les appliquer. Je pense que la députée d'en face admettra que trop souvent, nous ne nous prévalons pas des possibilités qui s'offrent à nous. Elle me demande si c'est bien vrai. Dans ce cas, je pense que je devrais peut-être proposer un amendement à sa résolution.

Une voix: Ce n'est pas une loi.

M. Holtmann: Ce n'est pas une loi, c'est vrai. La vérité, monsieur le Président, c'est que le Canada se targue d'être une grande nation, mais qu'il y a beaucoup de secteurs où notre environnement a été négligé, sans aucun doute. Il y a eu tellement de ressources et tellement de sociétés, dans le secteur des ressources, qui ont fait du tort à l'environnement, et qui ont abimé tellement de régions, sans autre considération que le dollar tout-puissant. Cela s'est produit dans nos rivières et nos cours d'eau du Manitoba. Cela s'est produit dans nos Grands Lacs, en Ontario.

Qu'arrivera-t-il à l'aéroport international Pearson? Voyez-vous, monsieur le Président, je ne sais pas ce qui se passe avec l'aéroport international Pearson.

Je pense que l'important, c'est d'examiner la question de façon très attentive et très logique. À bien des égards, nous ne sommes pas des chefs de file. Nous produisons plus de déchets par habitant que tout autre pays—nous sommes des producteurs de déchets. Nous produisons des déchets à la mégatonne. Nous ne devrions peut-être pas demander 40 \$ la tonne de déchets, mais plutôt 400 \$, et commencer à faire payer les gens pour ces déchets.

On peut voir l'affaire d'un autre angle, parce que je pense que juste à l'ouest de cette merveilleuse ville s'élève une immense montagne de déchets. On peut souhaiter qu'il y ait un parc à cet endroit, et ma collègue dit que cette nouvelle loi empêcherait cet état de fait. Disons que rien ne le garantit, et je ne suis pas sûr qu'on puisse arriver avec un peu de bon sens à produire moins de ces déchets, mais si ce pouvait être le cas, ce serait une bonne chose.

Je voulais seulement faire quelques commentaires sur cette question, monsieur le Président, et je n'aimerais pas que nous adoptions toujours plus de règles et de règlements sans nous assurer de connaître toutes les répercussions qu'ils peuvent avoir sur les projets à venir.

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, je voudrais féliciter ma collègue d'Ottawa-Ouest. J'ai siégé avec elle au Comité permanent de l'environnement et j'ai beaucoup de respect pour sa motion et ses mobiles.

La motion de la députée demande que la Chambre exprime son opinion pour dire si le gouvernement devrait demander à tous les ministères et à tous les organismes d'effectuer une évaluation environnementale de leurs propositions budgétaires.

Je ne trouve rien à redire à l'objectif de la députée. On s'accorde en général au Canada pour reconnaître que la solution à nos problèmes environnementaux réside dans une meilleure prise de décisions en matière d'environnement. On a insisté sur ce point dans toutes les consultations sur le plan vert qui ont été tenues l'année dernière d'un bout à l'autre du Canada.

Nous avons déjà mis en place les mesures nécessaires pour assurer de bonnes décisions en matière d'environnement au sein du gouvernement fédéral. Dans le plan vert, celui-ci a annoncé qu'il s'engageait à se faire l'intendant de l'environnement.